

Sites pilotes



La Région Rhône-Alpes réalisera en collaboration avec l'Université Joseph Fournier de Grenoble, par le biais du Laboratoire PACTE – Territoires, une étude sur les coûts de mobilité des ménages, en lien avec leurs stratégies résidentielles et leurs déplacements pendulaires. Dix sites pilotes du Sillon Alpin (Annemasse, La Roche sur Foron, Chambéry, Montmélian, Brignoud, Voreppe, Moirans, Tullins, Saint Marcellin et Valence TGV TER), pour lesquels des enjeux de déplacement et un potentiel de densification autour des gares ont été identifiés, seront associés à la démarche.

La Région recherchera l'engagement des collectivités du Sillon Alpin dans le projet à travers l'entrée «urbanisme autour des gares». Selon les cas, il sera nécessaire d'initier ou de participer à des projets urbains autour des gares, et de les coupler à une politique d'information et de concertation avec la population, les acteurs de l'habitat et du foncier des agglomérations du Sillon Alpin, et aussi les acteurs économiques (banques, opérateurs fonciers et immobiliers, financeurs du logement ...).

- Un développement coordonné et en réseau des villes du Sillon Alpin, structurant ce territoire et développant de véritables quartiers urbains denses et mixtes, autour des gares situées notamment en périphérie des agglomérations moyennes.
- La participation à une dynamique d'approche commune et globale sur les questions d'aménagement de l'espace dans le cadre du Sillon Alpin.

Partenaires



AT – SIR – Salzburger Institut für Raumordnung und Wohnen
SIR - Salzburg Institute for Regional Planning and Housing
daniela.bischof@salzburg.gv.at

AT – Research Studios Austria Forschungsgesellschaft
Studio iSpace
thomas.prinz@researchstudio.at

DE – Landeshauptstadt München,
Referat für Stadtplanung und Bauordnung
City of Munich, Department of Urban Planning
stephan.schott@muenchen.de

DE – IMOVE – Technische Universität Kaiserslautern,
Institut für Mobilität & Verkehr
IMOVE – Technical University of Kaiserslautern, Institute for
Mobility & Transport
susanne.franz@imove-kl.de

SI – UIRS – Urbanistični Inštitut Republike Slovenije
UIRS – Urban Planning Institute of the Republic of Slovenia
andrej.gulic@uirs.si

FR – Région Rhône-Alpes, Direction des Politiques Territoriales
Rhône-Alpes Region, Planning Department
mallard@rhonealpes.fr

IT – Provincia di Mantova, Settore pianificazione territoriale,
programmazione e assetto del territorio
Province of Mantua, Territorial Planning Department
roberto.grassi@provincia.mantova.it

IT – Provincia di Belluno, Settore Ambiente e Territorio
Province of Belluno, Environment and Land Department
g.pislor@provincia.belluno.it

IT – UNCEM – Unione Nazionale Comuni Comunità Enti
Montani, Delegazione Piemontese
UNCEM – Union of Mountain Municipalities of Piemonte Region
uncem.eu@gmail.com

FR – Université Joseph Fourier Grenoble,
Laboratoire PACTE-Territoires
University Joseph Fourier Grenoble, PACTE-Territory Laboratory
moreco@ujf-grenoble.fr



*Des lieux de résidence
bien pensés, pour une
meilleure qualité de vie*

Où vivre?
Où construire?
Où planifier des zones d'habitation?



Le choix d'un lieu d'habitation est souvent réalisé sans tenir compte des implications à long terme, notamment au niveau des services d'infrastructure.

-> Le projet

Où vivre?

Où construire?

Où planifier des zones d'habitation?

Dans le cadre des projets européens MORECO (MObility and RESidential COst : mobilité et coûts d'habitation), dix partenaires issus de cinq pays de la région alpine examinent ensemble ces questions. Cette collaboration est planifiée entre juillet 2011 et juin 2014.

Ce projet MORECO, co-financé par le FEDER (Fonds européen de développement régional), illustre les relations entre choix d'un lieu de résidence, coûts de mobilité et implications à long terme, notamment en ce qui concerne les prestations de services publics, avec pour objectif la conception d'une planification spatiale durable.



Les trajets vers le lieu de travail ainsi que vers les principales infrastructures (écoles, services publics, ...) impliquent un investissement conséquent d'un point de vue financier et temporel, au détriment de la qualité de vie des résidents.

-> Situation initiale

Des études démontrent que le choix d'un lieu de résidence est souvent réalisé sans tenir compte des implications à long terme, telles que les dépenses et le temps nécessaires aux trajets quotidiens.

- De ce fait, les services publics pouvant potentiellement être fournis ne sont pas pris en considération lors de la conception des zones d'habitation. Cela s'applique particulièrement à la région alpine, dans laquelle l'expansion des zones d'habitation est de toute façon limitée, et où le mitage qui en résulte entraîne des conséquences négatives pour la population, le gouvernement et l'environnement:
- Forte dépendance vis-à-vis des transports motorisés individuels
- Investissement conséquent d'un point de vue financier et temporel lié aux différents types de trajet (professionnels, domestiques, touristiques/de loisir, etc ...)
- Transports publics non optimisés
- Coûts d'infrastructure élevés, notamment en raison des dépenses engendrées par l'expansion et l'entretien du réseau routier
- Paysages fragmentés
- Pollution sonore élevée
- Impact négatif sur la qualité de vie



Les dépenses individuelles et publiques peuvent être réduites via une concentration intelligente des zones d'habitation, qui bénéficient de services d'infrastructure et sont situées le long d'axes desservis par des transports en commun

-> Mesures et groupes cibles

Ce projet est conçu selon deux principaux axes de travail: transparence au niveau des coûts et consultation des personnes en recherche d'un logement d'une part, sensibilisation au moyen de formations destinées aux professionnels de la construction, aux banques, aux institutions et aux décideurs politiques d'autre part. Par ailleurs, il a pour objectif d'améliorer la collaboration entre planification urbaine et transports publics.

Le projet repose sur des stratégies de gestion de l'espace et de la mobilité visant à limiter la congestion du trafic routier dans le futur, à employer des moyens de transport plus respectueux de l'environnement et à encourager le développement de structures d'habitation durables.

De ce fait, les groupes ciblés sont également des acteurs du projet, ayant un rôle à jouer en ce qui concerne le choix du lieu de résidence:

1. Personnes en recherche d'un logement, mais également secteur de la construction publique et banques
2. Services de planification urbaine et de circulation et organismes de transport
3. Décideurs politiques et personnel administratif chargé d'exécuter les décisions, notamment au niveau municipal